



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

### Situation des hôpitaux

Question orale n° 516

#### Texte de la question

Mme Hanane Mansouri appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, sur l'état d'épuisement du personnel soignant de l'hôpital de Vienne et les tensions persistantes sur les moyens humains et matériels, situation qui fragilise la qualité de l'offre de soins dans l'Isère rhodanienne. Cette situation s'inscrit dans un contexte plus large d'évolution du système hospitalier, marqué par une complexification croissante des procédures et des exigences administratives à l'échelle nationale. Les équipes font état d'une augmentation des charges administratives et de certains investissements, nécessaires à la conformité réglementaire, mais dont l'accumulation mobilise une part importante des ressources disponibles. Dans le même temps, le rapport entre personnels administratifs et personnels de soins interroge, dans la mesure où il peut limiter les marges de manœuvre budgétaires pour renforcer les effectifs soignants au plus près des patients. Face aux difficultés de recrutement et aux absences imprévues, le recours à des outils de gestion de remplacements de court terme, tels que la plateforme Hublo, constitue une réponse pragmatique aux urgences du quotidien. Toutefois, leur utilisation répétée met en lumière la nécessité d'apporter des réponses structurelles et durables afin de stabiliser les équipes, renforcer la continuité des soins et préserver la cohésion professionnelle, dans l'intérêt des patients comme des personnels. Par ailleurs, le sentiment de manque de reconnaissance exprimé par de nombreux agents hospitaliers est accentué par une situation statutaire spécifique : contrairement aux autres agents de la fonction publique, les personnels hospitaliers ne bénéficient pas encore de la prise en charge obligatoire d'une mutuelle complémentaire par leur employeur. Cette singularité contribue aux difficultés d'attractivité de l'hôpital public, sans remettre en cause l'engagement des équipes de direction locales. En conséquence, elle lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement envisage de simplifier les procédures administratives pesant sur les hôpitaux, d'encadrer et sécuriser l'usage des outils de remplacement afin de garantir des conditions de travail soutenables pour les personnels et une offre de soins de qualité pour l'ensemble des habitants du territoire.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Hanane Mansouri](#)

**Circonscription :** Isère (8<sup>e</sup> circonscription) - Union des droites pour la République

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 516

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire :** Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

#### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [6 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 janvier 2026](#)